



Agenda 2021-2022

Dessine ton sport préféré

Ça bouge à Sainte-Bibi!

École Sainte-Bibiane
5755, 13^e Avenue, H1X 2Y3
Tél. : 514 596-4861

Bienvenue ou bon retour à l'école Sainte-Bibiane!

L'année 2021-2022 se déroulera sous le thème
« Ça bouge à Sainte-Bibi! »



Pourquoi ce thème ? C'est parce que nous retournons vers une année plus « normale », que nous avons le goût de te faire vivre des dizaines de magnifiques projets ! Tout le personnel a des « fourmis dans les jambes » et veut bouger, sortir, visiter ... Nous sommes confiants que cette nouvelle année sera remplie de belles aventures, de découvertes, de nouveaux apprentissages, de joie et de succès.

L'école Sainte-Bibiane t'offrira un environnement sécuritaire et dynamique où tu pourras t'impliquer autant dans des activités scolaires que parascolaires. Tous les adultes qui travailleront avec toi auront à cœur ton bien-être et ta réussite scolaire.

De plus, si nous sommes tous respectueux, tolérants et empathiques, donc attentifs aux personnes qui nous entourent, nous vivrons dans un endroit merveilleux où grandir est un réel plaisir et où chacun pourra s'épanouir davantage tout au long de l'année.

Dans cet agenda, Tu trouveras les règles de vie de l'école qui sont nécessaires à une belle harmonie ainsi que des renseignements utiles et essentiels pour toi et tes parents.

Toute l'équipe de Sainte-Bibiane te souhaite une belle année scolaire.



Personnel de l'école

Direction Secrétariat

Bernard Ouellet
Ouiza Ben Younes

Conciergerie

Sylvain Gendron (jour)
Abdelkhalek Mouniri (soir)

Enseignant

Geneviève Côté	MA
Marie Hélène Rochon	MB
Annick Giard	1A
Rachida Aksouh	1B
Natali Roméo	2A
Isabelle Lambert	2B
Nadège St-Hilaire	3B
Lisa Demay	3-4A
Isabelle Fumas	4B
Joëlle Pontbriand	5B
Anne Cardinal	5-6A
Émily Antonucci	6B

Spécialistes et professionnels

Geneviève Tapin
Emilia Spasova Nitsova
René Robert

Éducation Physique
Anglais
Musique

Amélie St-Aubin
Madeleine Di Zazzo
Geneviève Roberge De Repentigny
Candy Fumo

Orthopédagogue
Psychoéducatrice (mardi et mercredi)
Orthophoniste (mercredi au vendredi)
Technicienne en éduc. Spécialisée

Service de garde

Roxane Gauthier
Annie De Champlain
Hakima Deriche
Luz Martinez
Sara Turbide
Manon Lacoste
Chantal Beaudoin
Amélie Gagnon
Fatma Boumrar
Isabelle Letellier
Amélie Roberge
Richie Mondésir
Véronique Dubé
Santé
À nommer

Technicienne
Classe principale
Éducatrice
Éducatrice
Éducatrice
Éducatrice
Éducatrice
Éducatrice
Éducatrice
Éducateur
Éducateur

Infirmière

Horaire de l'école

Préscolaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:

AM 8h10 à 11h24 - PM 13h14 à 15h06

Mercredi:

AM 8h10 à 11h24 - PM 13h14 à 14h11

Primaire (1^{er}, 2^e, 3^e cycles)

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:

AM 8h05 à 11h52 - PM 13h14 à 15h25

Mercredi:

AM 8h05 à 11h52 - PM 13h14 à 14h15

Autres dates importantes

Photo scolaire :	Semaine du 13 septembre
Halloween :	dimanche 31 octobre
Salon du livre usagé :	25 novembre (à confirmer par l'OPP)
St-Valentin :	lundi 14 février
Persévérance scolaire :	du 14 au 18 février
Journée rose :	autour du 24 février (à confirmer)
Lecture-o-thon :	Autour du 21 avril (à confirmer)
Jour de la Terre :	jeudi 22 avril
Exposition :	Autour du 19 mai (à confirmer)
Semaine des SDG :	du 9 au 13 mai

Pour toutes les autres dates : Voir le calendrier scolaire 2021-2022

CALENDRIER DES ACTIVITÉS SCOLAIRES 2021-2022
pour les élèves et le personnel enseignant
À LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

FGJ

juillet 2021				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
			01	02
05	06	07	08	09
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

août 2021				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
02	03	04	05	06
09	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

septembre 2021				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		01	02	03
06	07	08	09	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

octobre 2021				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
				01
04	05	06	07	08
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

novembre 2021				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
01	02	03	04	05
08	09	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

décembre 2021				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		01	02	03
06	07	08	09	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

janvier 2022				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
03	04	05	06	07
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

février 2022				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	01	02	03	04
07	08	09	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28				

mars 2022				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	01	02	03	04
07	08	09	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29			

avril 2022				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
				01
04	05	06	07	08
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

mai 2022				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
02	03	04	05	06
09	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

juin 2022				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		01	02	03
06	07	08	09	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28			



Communication préliminaire



Congé - jour férié



Congé mobile pour les enseignants et pour les élèves



Fermeture de la Commission scolaire de Montréal



Congé pour les élèves - travail pour les enseignants



Semaine de relâche



101e jour de travail pour les enseignants réguliers

*

Le 30 septembre doit être une journée de classe
(signature des attestations de fréquentation).

Semaine de rencontre de parents



Fin d'étape



Vaccination

Service de l'organisation scolaire



Remise du bulletin par courriel



Photo scolaire la semaine du 13 septembre



Rencontre des parents et assemblée générale



rencontre des parents

Annulation des cours - situation particulière
(intempéries ou autres):

- au 1er évènement:

le 22 juin 2022 devient jour de classe;

- au 2e évènement:

le 15 juin

- au 3e évènement:

Le 20 mai

Informations utiles

Ces renseignements ont pour but de favoriser une bonne communication et de bonnes relations entre la famille et l'école.

☺ **Heures d'ouverture du secrétariat**

Le secrétariat est ouvert de **7h30 à 11h30** et de **12h30 à 15h30**. Pour rejoindre la secrétaire, vous pouvez également téléphoner à l'école ou envoyer un courrier à l'adresse suivante : stebibiane@csdm.qc.ca

☺ **Service de garde**

Le service de garde est ouvert de **7h00 à 8h05**, de **11h52 à 13h14** et de **15h28 à 18h00**. Pour rejoindre la responsable, vous pouvez également téléphoner à l'école au poste 4863 ou envoyer un courrier à l'adresse suivante : gauthierro@csdm.qc.ca

☺ **Absences et retards de l'élève**

Les absences et les retards doivent être motivés par les parents, la veille, le jour même de l'absence ou du retard de l'élève. Vous devez communiquer avec le secrétariat de l'école en laissant un message sur la boîte vocale. N'oubliez pas d'indiquer le nom de l'enfant, le degré, le motif ainsi que la durée de l'absence. La secrétaire informera le service de garde et le titulaire de l'absence ou du retard de votre enfant. Vous pouvez également envoyer un courriel à tous les intervenants concernés (secrétaire, enseignante et service de garde).

Afin de responsabiliser les enfants à l'importance de respecter l'horaire de l'école ainsi que les gens de sa classe, il est possible que les enfants qui accumulent plusieurs retards soient rencontrés par la direction.

Précisions pour les retards à répétition

Après 3 retards non motivés, la secrétaire achemine un avis écrit signé par la direction via l'outil de communication école-maison, que les parents doivent signer et retourner. Cet avis est déposé dans le dossier scolaire de l'élève.

Au 5e retard non motivé, l'élève est convoqué à une retenue de 20 minutes avec la direction. Le parent sera avisé par un message dans l'outil de communication école-maison ou par courriel.

Pour chaque retard additionnel, l'élève sera convoqué par la direction à une retenue supplémentaire de 20 minutes. Le parent sera avisé par un message dans l'outil de communication école-maison ou par courriel.

Précisions les absences fréquentes

Si la direction remarque un taux d'absentéisme élevé chez un élève, la secrétaire achemine un avis écrit signé par la direction via l'outil de communication école-maison, que les parents doivent signer et retourner. Cet avis est déposé dans le dossier scolaire de l'élève.

☺ **Arrivée à l'école**



La surveillance dans la cour commence à 8h00 le matin et à 13h09 l'après-midi. Avant ces heures, la cour est à la disposition des élèves qui fréquentent le service de garde. À partir de 8h00, les élèves du primaire qui ne sont pas au service de garde peuvent entrer dans la cour, car des enseignants surveillent. Pour le préscolaire, l'enfant pourra entrer dans la cour à 8H05. Pour la sécurité de tous les élèves et pour faciliter le travail des enseignants, nous demandons aux parents de rester à l'extérieur de la cour. Les parents des élèves de maternelle pourront entrer dans la cour avec leur enfant lorsque les élèves du primaire seront entrés dans l'école. Merci de votre collaboration !

☺ **Collation santé**

Nous recommandons que les enfants apportent des collations santé (légumes, fruit ou fromage de préférence). Toutefois, nous vous demandons d'éviter les friandises comme de la gomme, un rouleau aux fruits, etc.

☺ **Communication avec les enseignants(es) et les professionnels (les)**

Il est normal qu'à l'occasion vous éprouviez quelques inquiétudes ou problèmes. Pour tout ce qui concerne votre enfant, n'hésitez pas à contacter d'abord son enseignant ou l'enseignant spécialiste concerné par courriel. Vous pouvez également communiquer avec le secrétariat de l'école en tout temps et y laisser un message. La personne que vous voulez rejoindre vous rappellera dans les meilleurs délais. Il est important de se rappeler que les spécialistes et certains professionnels ne travaillent pas tous à temps plein à l'école. Le meilleur moyen de communiquer avec eux est de leur envoyer un courriel.

*****Tout parent qui se présente à l'école doit d'abord se présenter au secrétariat.**

☺ **Cour d'école**



Elle est réservée aux enfants, aux éducateurs du service de garde et aux enseignants qui surveillent. Afin d'assurer une surveillance adéquate et apprendre à l'enfant à se référer au bon adulte responsable en cas de pépin, nous demandons aux parents de s'abstenir d'y entrer.

Pour permettre à l'enfant de développer son autonomie, nous demandons aux parents accompagnant leur enfant de le laisser entrer dans la cour seul et de rester sur le trottoir, ...mieux encore, de vous éloigner pour l'observer de loin, ...mieux encore de quitter immédiatement pour la maison, ...mieux encore, de le laisser venir à l'école seul avec ses amis(es). À vous de développer votre stratégie...

☺ **Maladie de l'enfant**



Lorsque l'enfant est malade, présente des symptômes de la COVID19 (fièvre, grippe sévère, ...), ou autre maladie contagieuse (gastro, pédiculose, les parents ne doivent pas l'envoyer à l'école. L'école et le service de garde n'ont pas les ressources nécessaires pour prendre soin de l'enfant.

De plus, vous devez en avvertir le secrétariat la journée même pour que nous puissions informer l'enseignante de son absence ainsi que les autres parents lorsque les protocoles en place l'exigent.

À la récréation, tous les enfants sortent dehors. Bien vêtus, les médecins disent que le grand air leur fait du bien, même lorsqu'ils ont le rhume ou la grippe et c'est ce que nous appliquons.

☺ **Temps de récupération**

Il peut arriver que l'enseignant garde votre enfant quelques minutes le midi ou après les heures de classe pour faire de la récupération. Ce moment lui permettra de réviser l'une ou l'autre des matières où il éprouve des difficultés. S'il y a lieu, l'enseignant vous avisera du moment.

☺ **Objets personnels**

Les élèves sont responsables de leurs effets personnels. Afin d'aider les plus jeunes à retrouver leurs choses, nous vous suggérons de les identifier (sac d'école, bottes, tuque, mitaines, boîte à lunch, costume d'éducation physique et autres vêtements...). Selon le code vie, l'élève ne doit pas apporter d'objets qui n'ont pas de lien avec ses cours. Les balles, les ballons, les bâtons de hockey ou de baseball, jouets et tous les autres types d'objets inutiles à l'école dont des objets électroniques (IPOD et cellulaire) doivent demeurer à la maison, à moins d'avis contraire de son enseignante ou son éducatrice. Il en est de même pour les trottinettes et les planches à roulettes. Si votre enfant ne peut la barrer à l'extérieur de la cour de l'école, il devra la laisser à la maison. Ces objets pourraient être saisis pour un certain temps si l'enfant les apporte à l'école.

☺ **Premiers soins**

Les élèves malades ou blessés reçoivent immédiatement les premiers soins. Si le cas nécessite un retour à la maison ou une visite dans un centre hospitalier, nous avisons immédiatement les parents. Pour cette raison, l'école doit avoir pour chaque enfant au moins deux (2) numéros de téléphone: le numéro du domicile ou du travail des parents et un autre numéro en cas d'urgence. Si vous changez de numéro pendant l'année scolaire, il est très important d'en aviser rapidement le secrétariat.

☺ **Travaux scolaires**

En général, l'élève a des travaux scolaires à faire à la maison et si, pour des raisons sérieuses, il n'a pu les faire, les parents doivent en informer l'enseignant par courriel. De plus, dans le but de vous informer du travail scolaire effectué en classe, les enseignants peuvent vous demander de signer certains travaux ou examens faits en classe.

☺ **Vacances**

Nous vous rappelons l'importance de la présence de votre enfant durant les jours de classe prévus au calendrier scolaire. Cependant, si votre enfant devait s'absenter pour un voyage, l'enseignant n'est pas tenu de préparer du travail pour l'élève absent et selon le cas, il n'y a pas de reprise d'examen.

De plus, selon les règles d'admission de la Commission Scolaire de Montréal, un élève qui s'absente plus de 10 jours consécutifs pendant l'année scolaire peut voir son inscription à l'école annulée. Pour toute absence de longue durée, il est important d'en informer le secrétariat.



☺ **Code vestimentaire** (version 2020-2021 – il est possible qu'il soit modifié pour 2021-2022)

Nous demandons la collaboration des parents et de tous les intervenants afin que le code vestimentaire soit respecté. Tous les élèves doivent être vêtus convenablement en fonction de la température pour profiter pleinement des périodes de jeux à l'extérieur.



- L'élève porte des vêtements convenables selon la température. Ils ne sont pas déchirés ni troués et ils sont sans message violent ou vulgaire. Le chandail ne laisse pas voir une partie du ventre ou du dos, les bretelles de type « spaghettis » sont interdites, la jupe ou le short est à la mi-cuisse.
- Pour l'éducation physique, l'élève porte un chandail à manches courtes, un short ou un pantalon de sport en plus d'avoir des souliers de course.
- L'élève retire sa casquette ou son chapeau lorsqu'il entre dans l'école.
- En tout temps, l'élève porte des souliers pour circuler dans l'école ou des sandales qui ont une attache derrière le talon. Quand il est en classe, les bottes d'hiver ou de pluie restent dans le casier.
- Les souliers de course doivent toujours être laissés à l'école pour le cours d'éducation physique et pour le service de garde.

Dès qu'il y a de la neige au sol, en plus d'avoir son manteau d'hiver, l'élève doit porter un pantalon de neige, des bottes d'hiver, des mitaines et une tuque. Ces vêtements doivent être portés en tout temps jusqu'à ce que l'équipe-école l'avise du contraire.

Code de vie

Le code de vie est un ensemble de règles favorisant une cohabitation harmonieuse entre les personnes qui fréquentent l'école Sainte-Bibiane. Il s'appuie sur quatre valeurs importantes pour le développement de la personne:

- le respect de soi
- le respect des autres
- le respect de l'environnement et du milieu
- le respect du travail bien fait

<u>VALEURS</u>	<u>RÈGLES DE VIE</u>	<u>AVANTAGES</u>
1. Respect de soi Objectif: Apprendre à me connaître, à développer ma personnalité et accroître mon autonomie. 	*Je prends mon rôle d'élève à cœur; *Je viens à l'école tous les jours et j'arrive à l'heure selon l'horaire de l'école; *J'adopte une bonne hygiène; *Je m'habille selon le code vestimentaire et selon les saisons; *Quand je parle et que j'écris, je communique correctement en français; *J'agis toujours correctement, et ce même en l'absence de l'adulte; *J'assume les conséquences de mes gestes	-Je suis fier/fière de moi; -Je découvre de nouvelles choses; -J'apprends plus facilement; -J'ai de bonnes relations avec les autres; -Je suis respecté(e) et accepté(e) par les autres; -Je peux participer à toutes les activités qui me sont proposées.
2. Respect des autres Objectif: Apprendre à connaître les autres, à les comprendre et à vivre en harmonie avec eux. 	*Je suis poli(e) et respectueux (se) dans mon langage, dans mes gestes et dans mon attitude; *Je ne pose pas d'actions qui peuvent nuire aux autres; * Je règle mes conflits avec des mots, sans donner de coups et sans me battre; *Dans mes déplacements, je marche et me rends à ma destination sans m'attarder; *Je respecte les autres dans leurs différences; *Je prends soin du bien des autres.	-Je suis fier/fière de moi; -Je développe de belles relations; -J'agrandis mon cercle d'amis; -Je donne, je partage et je reçois; -Je vis dans un milieu calme et respectueux.
3. Respect du milieu et de l'environnement Objectif: Apprendre à être responsable de l'environnement et de mon milieu en le respectant et en l'améliorant.	*Je garde mon école et mon environnement propre; *Je prends soin du matériel et du mobilier de l'école; *Je respecte la nature; *Je dépose les déchets au bon endroit et je recycle tout ce qui peut l'être selon les procédures établies; *Je garde mon casier propre.	-J'ai du matériel et du mobilier propre et en bon état; -Je me développe dans une école et un environnement propre et sécuritaire; -Je contribue au « bien-être » de la planète.

4. Respect du travail bien fait Objectif: Apprendre à accroître mes talents et à développer de bonnes habitudes de travail. 	*Tous les jours, j'apporte uniquement le matériel dont j'ai besoin pour mes cours; *J'étudie et je fais mes devoirs avec soin et dans les délais prévus; *Je suis attentif aux enseignements que je reçois et je m'implique dans mes activités scolaires; *J'utilise des méthodes de travail efficaces; *Je respecte les consignes demandées; *Je remets à mes parents tous les messages transmis par l'école; *Pour le cours d'éducation physique, j'ai des souliers de course, un chandail à manches courtes et un short ou un survêtement que je range dans un sac de toile identifié.	-Je suis fier/fière de moi; -Je m'assure de vivre des réussites; -J'apprends de nouvelles choses et plus facilement; -Je vis dans un milieu stimulant et enrichissant; -Je retrouve mes choses plus facilement; -Je deviens responsable et autonome; -On peut me confier des responsabilités.
---	--	--

Les parents et les intervenants de l'école doivent travailler ensemble au développement de ces valeurs chez les élèves.

Lorsque je choisis de respecter les règles de vie alors...

- c'est agréable pour tout le monde;
- je développe mes talents et ma personnalité;
- je suis félicité(e) pour mon travail et ma bonne conduite;
- mes efforts sont reconnus;
- je suis fier(e) de moi.

Lorsque je choisis de ne pas respecter les règles de vie, une ou plusieurs conséquences pourraient s'appliquer selon le cas et la gravité du geste. Par exemple :

- Je reçois un avertissement;
- je suis retiré(e) de l'activité;
- je fais une réflexion écrite;
- je marche avec un adulte pendant la récréation;
- je suis convoqué(e) avec mes parents à une rencontre avec des intervenants(es) et la direction de l'école;
- Je suis suspendu(e) de l'école pour une durée déterminée par la direction de l'école avec des travaux à réaliser.

➤ Je note que tout adulte de l'école peut intervenir auprès de moi si je présente un comportement qui va à l'encontre du respect de soi, du respect des autres ou du respect du milieu ou toutes autres consignes inscrites au code de vie.

Protocole d'intervention pour un élève avec comportement difficile

Comportements inacceptables :

- . Violence verbale et physique/ Menace
- . Insultes – Impolitesse – Insolence
- . Dommage matériel
- . Refus de collaboration
- . Fugue (sortir du local ou de l'école sans permission)
- . Comportement dangereux (pour lui et/ou les autres)
- . Inciter les autres à poser des gestes contre leur volonté
- . Propos et/ou gestes à caractère sexuel ou raciste
- . Provocation



Interventions en cas de violence physique et verbale

Offense	Conséquences et soutien
1ère	Rencontre par l'adulte impliqué et TES Parents et titulaire avisés Rencontre de suivi selon les besoins
2e	Rencontre avec la direction Message aux parents par la direction Lettre d'excuse à la victime ainsi qu'une réflexion Rencontre de suivi par le professionnel impliqué au besoin
3e	Rencontre avec la direction 1 journée de suspension à l'interne Message aux parents par la direction Lettre d'excuse à la victime et réflexion Travaux scolaires pendant la journée de suspension et geste réparateur Poursuite des rencontres de suivi
4e	Rencontre avec la direction 1 journée de suspension à l'externe avec travaux scolaires 1 journée de suspension à l'interne avec travaux scolaires et geste réparateur Message aux parents par la direction Retour à l'école accompagné d'un parent Lettre d'excuse à la victime Poursuite de suivi plus soutenu et offre d'ateliers d'habilités sociales Rencontre avec l'agent sociocommunautaire si nécessaire
5e	Discussion de cas avec les parents, le jeune et les professionnels impliqués Élaboration d'un protocole de soutien intensif Voir pour des ressources à l'externe

Ensemble, nous aiderons nos élèves à vivre dans une école pacifique et harmonieuse!



Protocole d'intervention relié au code de vie



Niveau 4

5e Avertissement

« J'ai de la difficulté à respecter les consignes. Je ne respecte pas le code de vie »

CONSÉQUENCES :
Je rencontre la direction
Message aux parents

J'ai des conséquences reliées à mon geste ou à mon comportement

Niveau 3

4e avertissement

« Je me retire quelques minutes et je prends les moyens pour ajuster mon comportement »

CONSÉQUENCES : Message aux parents

Réparation en lien avec le geste ou le comportement inadéquat

(Lettre d'excuse, réflexion, suivre un adulte pendant la récréation, retenue, etc.)

Niveau 2

3e avertissement

« Je choisis »

CONSÉQUENCES : Rappel des attentes de l'adulte - Rappel du code de vie
Selon le cas, message aux parents

Geste de réparation en lien avec le comportement inadéquat (lettre d'excuse, réflexion, etc.)

Niveau 1

1er et 2e avertissement

« Je sais ce que je dois faire »

CONSÉQUENCES : Rappel des attentes de l'adulte

Rappel du code de vie - Selon le cas, message aux parents

Règles de jeux à la récréation



- ♥ J'utilise seulement le matériel fourni ou permis par l'école (ballons, corde à danser, etc.) et j'en suis responsable.
- ♥ Je donne priorité aux jeux de ballons dans les carrés.
- ♥ Tout jeu de groupe ou d'équipe doit se faire dans un espace de jeu défini.
Les clôtures sont là pour me protéger et non pour y grimper.
- ♥ Les supports à ballon-poire servent à suspendre les ballons et non les enfants 😊
- ♥ Si un ballon sort de la cour, j'en avise un adulte.
- ♥ En tout temps, je joue en respectant les autres par mon langage et par mes gestes.
- ♥ Avant d'aller voir un adulte dans la cour, je cherche des solutions pour régler mon conflit. Je peux faire un message clair et proposer une ou des solutions à l'autre.

Jeux dans la neige

- ♥ Je m'amuse avec la neige sans la lancer.
- ♥ Si je construis un fort ou un bonhomme de neige, il appartient à tous.
- ♥ Je n'enlève pas la tuque ou les mitaines des autres élèves.
- ♥ Je prends soin du matériel qui m'est prêté (traîneau, pelle, seau, etc.)

Engagement 2021-2022

(à imprimer et retourner à l'école)

Moi, _____ (ton nom), j'ai lu et je comprends toutes les règles contenues dans le code de vie.

Je m'engage à respecter ces règles de conduite et de vie afin d'être heureux(se) et de vivre en harmonie avec les autres dans l'école.

Je m'engage à consulter régulièrement le code de vie afin de me souvenir des règlements qu'il contient.

Signature de l'élève: _____ Date : _____

Comme parents, nous nous engageons à supporter notre enfant dans le respect du code de vie en collaboration avec son enseignant et les autres intervenants de l'école.

Signature(s) des parents: _____ Date: _____



Autorisation de filmer ou photographier

J'autorise l'école Sainte-Bibiane à filmer, à photographier ou à reproduire des images de mon enfant. Je renonce aussi à toute forme de rémunération et à toute réclamation contre le Centre de services scolaire de Montréal et de l'école Sainte-Bibiane.

Nom de mon enfant : _____

Signature du parent : _____ Date : _____



Autorisation de sorties pour l'année

En plus de faire des sorties dans les parcs du quartier, les enfants ont l'occasion de faire des sorties éducatives dans le cadre de leurs apprentissages. Pour ce faire, nous avons besoin de votre autorisation pour toutes les sorties que votre enfant fera tout au long de l'année scolaire.

J'autorise mon enfant à participer aux différentes sorties durant cette année. OUI NON

Nom de mon enfant : _____

Numéro d'assurance maladie : _____

Signature du parent : _____



À conserver à la maison
et retourner à l'école au besoin

Madame, Monsieur,

Il est de la plus grande importance que le personnel de l'école n'administre de médicaments aux élèves que sur l'instruction spécifique et écrite des parents ou de ceux qui en tiennent lieu.

De même, l'administration de tels médicaments ne devrait comporter aucune obligation pour le personnel de poser un diagnostic ou de rédiger des observations ou un rapport.

Aucun médicament ne peut être donné à un enfant **sans être accompagné d'une autorisation médicale écrite (prescription).**

Les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette identifiant le médicament font foi de **l'autorisation médicale**, donc les parents doivent toujours remettre le contenant original identifié au nom de l'enfant.

Le contenant du médicament doit indiquer le nom de l'enfant, le nom du médicament, sa date d'expiration, la posologie et la durée du traitement.

AUTORISATION D'ADMINISTRER UN MÉDICAMENT

J'autorise le personnel de l'école ☐ ou du service de garde ☐
à administrer le médicament suivant à mon enfant selon la posologie indiquée :

Nom du médicament

Semaine du : ----- au : ----- Année : -----

Nom de l'enfant : ----- Groupe : -----

Durée du traitement : du : ----- au : -----

Le médicament doit-il être réfrigéré ? Oui ☐ Non ☐

Fréquence : ----- Heure : -----

Quantité : -----

Voie d'administration : Inhalation : ☐ Orale : ☐ Peau : ☐

Signature des parents : -----

Téléphone maison : () ----- - -----

Urgence : () ----- - ----- Lien avec l'enfant : -----

N.B : si possible joindre la fiche des effets secondaires fournie par le pharmacien

Voir verso pour la fréquence de l'administration du médicament

À compléter en cas de prise de médicaments



ENVIRONNEMENT ET CONSOMMATION



Une boîte à lunch écologique

Truc n° 1 : Évalue bien tes besoins en nourriture afin de ne pas gaspiller et de ne pas « nourrir la poubelle ».

Truc n° 2 : Utilise des contenants réutilisables pour tes repas et tes collations : eau, sandwiches, fruits, légumes et breuvages.

Au besoin, emballe tes aliments dans un sac à pain. Rapporte le sac à la maison pour qu'il serve à nouveau.

Truc n° 3 : Évite les produits présentés en portions individuelles qui produisent plus de déchets... et sont souvent plus chers : fromages, boîtes à boire, yogourts, sachets de biscuits, etc. Utilise plutôt des contenants réutilisables pour la séparation en portions individuelles.

Truc n° 4 : Préfère les ustensiles durables et réutilisables aux ustensiles de plastique jetables.



Le recyclage à l'école

Dans le bac de papier :

feuilles de papier, boîtes et rouleaux en carton, enveloppes et sacs en papier

Dans le bac de berlingots de lait et boîtes à jus :

berlingots de lait vidés, écrasés et sans paille
boîtes à jus vidées, oreilles décollées, aplaties et sans paille

Dans la poubelle :

objets en styromousse (plastique numéro 6),
essuie-tout souillés, papiers-mouchoirs,
enveloppes matelassées, papiers photo,
autocollants, sacs de croustilles et autres friandises



Des déplacements verts

Opte pour le transport actif (marche, vélo, patins à roues alignées, etc.) ou le transport en commun.

Bénéfique pour ta santé

Les activités physiques améliorent la santé.

Bénéfique pour l'environnement

Le transport actif et le métro n'émettent aucun polluant.

L'autobus transporte 50 fois plus de personnes qu'une automobile et pollue jusqu'à 20 fois moins.



Les 3R appliqués au papier

R comme Réduire à la source

Garde toujours en tête que le « déchet » qui nuit le moins à l'environnement est celui qui n'a pas été produit!

Ne gaspille donc pas le papier, utilise tout l'espace offert par les feuilles.

R comme Réutiliser

Il est souvent possible de réutiliser un objet ou de donner l'occasion à quelqu'un d'autre de le faire.

Réutilise les feuilles imprimées d'un seul côté pour faire des dessins ou encore utilise les comme brouillon.

R comme Récupérer

Il est souvent possible de donner une autre vie à beaucoup de matières et de produits en participant à la collecte de matières recyclables.

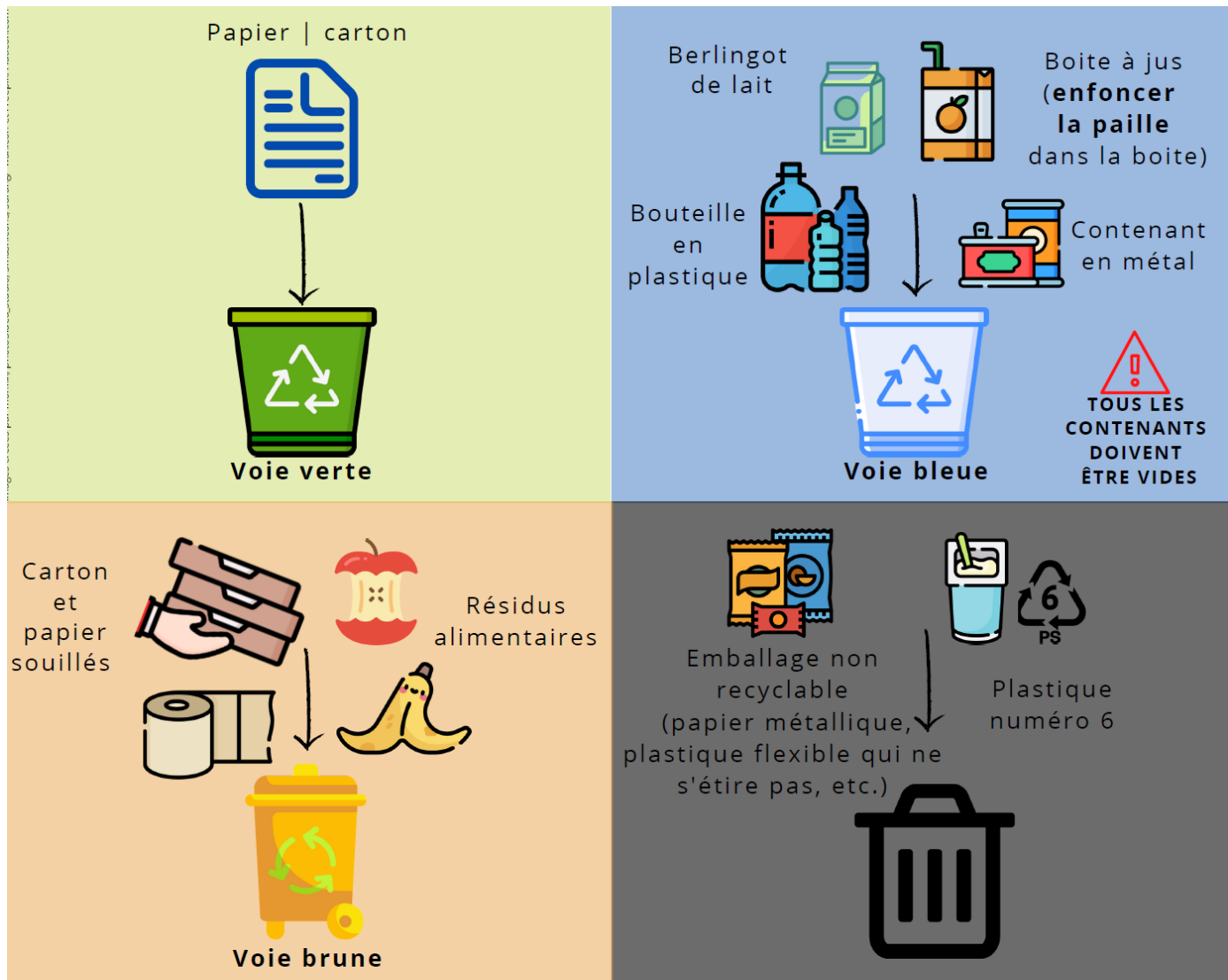
Le papier étant recyclable, donne-lui une autre vie en le déposant dans le bac de collecte.



Commission
scolaire
de Montréal

Services généraux
Secteur de l'environnement

Le tri à l'école



Les 3R

R comme Réduire à la source

Le « meilleur déchet » est celui qui n'est pas produit!

R comme Réutiliser

Réutilise un objet ou donne l'occasion à quelqu'un d'autre de le faire.

R comme Recycler

Participe à la collecte des matières recyclables.

Le déplacement vers l'école

Opte pour le transport actif



ou le transport en commun.

Bénéfique pour ta santé

Bénéfique pour l'environnement

Bureau des services éducatifs
complémentaires

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec

Les règles de la visioconférence

Je suis à l'heure.



Je ferme mon micro.



J'évite de manger devant l'écran.



J'ai mon matériel.



Je porte une tenue appropriée (pas de bedaine).



Je trouve un endroit calme où il y a le moins de va-et-vient.



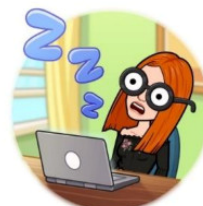
Je lève la main pour parler.



J'exprime mon opinion avec mon pouce.



Je regarde bien l'écran et je suis engagé.



La rencontre est privée (pas de capture d'écran ni de partage sur Internet).



J'utilise le clavardage de façon appropriée et seulement si mon enseignant(e) m'y a autorisé.



J'utilise des écouteurs, si possible.



Julie Francoeur, orthopédagogue, école St-Louis, CSDA

Source des images : Biiemoji, 4570book.info, www.lespictogrammes.com